


☐ **FICHE COMPTE RENDU REUNION**

Date	13 octobre 2014	Lieu	Délégation Niort
Objet de la réunion	Groupe Relais Niortais		
Participants	Présents : Michel AIRAULT; Gisèle BENOIST; Florence BIBAUD; Sophie BLOUQUIT ; Bernadette CIRETTE; Annick DESCHAMPS; Jean JUBIEN; Patrice PAIN; Kathlen MILLERAND. Excusés : Ludovic ARQUIS ; Guillaume DAYAN ; Nicole GRAVAT		
Points abordés	<p>1-Préparation d'un courrier à destination des associations diverses susceptibles de participer à une manifestation d'humeur contre le texte de l'ordonnance. Lecture du communiqué de presse publié le 25 septembre 2014. Puis participation de tous à la rédaction du texte. Florence accepte de recenser les adresses des associations locales destinataires de ce courrier. Annick enverra à tous le projet écrit. Il est important que chacun complete ou modifie selon ses idées. La date limite pour apporter sa contribution est fixée au 16.10.14</p> <p>2-Médecins agréés permis de conduire Marc avait adressé une liste de ces médecins agréés pour dispenser des visites médicales liées au permis de conduire dans les locaux de leur cabinet médical. Il était demandé de vérifier l'accessibilité de ces cabinets. Sur l'arrondissement de Niort un total de 12 cabinets est listé. Après appel téléphonique : -6 cabinets sont accessibles d'après les secrétaires médicales -3 cabinets sont équipés de marches -1 médecin parti en retraite non remplacé -1 médecin joignable uniquement sur tel portable -1 médecin en vacances jusqu'au 14/10</p> <p>3-CC Carrefour Le syndic de copropriétaires gestionnaire et le directeur régional de la Banque Populaire n'ont pas répondu à nos relances faites par courriel et appels téléphoniques.</p>  <p>4-La boutique du Marais Poitevin à Coulon Cette boutique est équipée de 3 marches. Est-ce une boutique privée ou fait-elle partie du musée ? Après contact téléphonique la boutique est associée au musée et fait partie du parc mais l'ensemble est situé dans un bâtiment qui est la propriété de la commune .Une visite par</p>		

une représentante de Tourisme et Handicap (Helene JONCHERAY) a eu lieu récemment. En conclusion le musée ne possède pas les critères permettant l'attribution du label. Les travaux de mise aux normes sont importants et ne font pas partie du budget de la commune ni de l'association du musée.

En revanche il existe un passage pour atteindre la boutique en fauteuil en empruntant l'entrée du musée. Nous proposons qu'une affiche explicative soit apposée sur la vitrine de cette boutique.

5- Amende

Patrice avait demandé que cette réunion commence à 13h30.

Nous étions là mais pas lui ...

Il apportera un gâteau à partager lors de notre prochaine réunion !

La prochaine réunion aura lieu le **10 novembre à 14h**

